

Commission permanente du Conseil général du 17 juin 2010

Deux délibérations concernaient la délégation de Pascal Popelin lors de cette réunion de la Commission permanente.

Fourniture de vaccins « Prevenar »

Afin d'améliorer la couverture vaccinale contre les infections à pneumocoques, le Département a décidé en 2008 d'étendre la fourniture gratuite du vaccin « Prevenar » pour les enfants fréquentant les consultations de la protection maternelle et infantile et ne bénéficiant pas d'une couverture sociale ou d'une couverture complémentaire. Un avenant relatif à la fourniture de ces vaccins a été conclu.

Attribution d'une subvention départementale de fonctionnement à la commune du Blanc-Mesnil

La commune du Blanc-Mesnil a mis en place un atelier d'éthnomusicologie au sein de la structure multi accueil de la petite enfance de la Maison des Tilleuls. Le Département a décidé de soutenir cette initiative expérimentale à hauteur de 7 000 €.